

## **Programme Environnement et politique forestière : Littérature grise**

### ***Femmes et forêts : le débat sur la spécificité des sexes dans la foresterie de développement rural***

**Mars 2006**

**Pelin Zorlu et Cecilia Luttrell**

La répartition inégale des revenus de la foresterie de développement rural entre les différents groupes sociaux et plus particulièrement entre les hommes et les femmes est une problématique qui revient fréquemment dans nos publications et qui concerne tous les thèmes abordés dans nos collections. L'étude des différences entre hommes et femmes dans la foresterie de développement rural recouvre un certain nombre de notions, parmi lesquelles figurent les différences dans la participation à la conception et à la mise en œuvre des projets entre les hommes et les femmes, l'accès inégal aux revenus que ces activités permettent de générer et enfin les stratégies qu'il importe de déployer pour aider les femmes à vaincre les obstacles qui les empêchent de bénéficier de ces activités.

Il est facile de tomber dans le piège qui consiste à n'envisager la question de la « sexospécificité » que sous l'angle des enjeux qu'elle soulève pour les femmes. Dans l'analyse de la spécificité des sexes, les différences entre les hommes et les femmes ressortissent à « l'identité culturellement spécifique et socialement conditionnée des hommes et des femmes. Cette identité n'est ni fixe ni déterminée biologiquement » (Sayes, 1982). Par conséquent, les questions liées à la spécificité des sexes concernent les relations *entre les hommes et les femmes*. Burley (2001:65) prétend que « même si elles [ces relations] sont plus fréquemment au détriment des femmes, la question de la spécificité des sexes ne devrait pas être perçue exclusivement comme un problème féminin, mais plutôt comme l'aboutissement des relations aux niveaux politique, social et administratif ».

Le débat sur la spécificité des sexes et la foresterie a surtout insisté sur les différences dans les relations aux ressources naturelles entre les hommes et les femmes et dans leur utilisation et méthodes de gestion respectives. De nombreuses études ont montré que les femmes sont les principales utilisatrices des forêts du fait de leur participation à la production alimentaire pour assurer la subsistance des collectivités, de leurs activités de collecte ou de plantation d'herbes pour la fabrication de préparations médicinales, de collecte de bois de feu et d'exploitation forestière à petite échelle permettant de générer des produits monnayables. Certains chercheurs ont insisté sur la contribution des femmes à la collecte d'aliments pour nourrir les familles, alors que d'autres ont montré que les forêts étaient l'une des principales sources de revenu pour les femmes. Ainsi, une étude menée dans l'Uttar Pradesh, en Inde, a montré que les femmes tiraient 33 à 45 % de leurs revenus des forêts et des terres communes, contre 13 % seulement pour les hommes (FAO, 2006). Outre qu'elles sont souvent les principales utilisatrices des forêts, les femmes sont des gestionnaires et gardiennes actives et avisées des forêts. Dans les jardins privés d'un village de Thaïlande, les chercheurs ont ainsi recensé 230 espèces différentes de plantes dont plusieurs avaient été récupérées dans une forêt voisine avant sa coupe à blanc (FAO, 2006). Leach (1992) a également attiré l'attention sur les activités créatrices d'actifs menées par les femmes par le truchement du commerce des produits naturels et la manière dont l'utilisation des ressources naturelles les liait à la vie sociale et politique de leurs communautés : « Le travail des femmes les unit étroitement à l'environnement et à ses ressources ... [ce qui] accentue leur dépendance vis-à-vis des ressources naturelles et explique qu'elles leur portent un intérêt particulier » (*ibid.*).

L'intérêt porté à l'exploitation des ressources forestières selon les sexes a permis de souligner les différences d'accès aux ressources naturelles pour les hommes et les femmes. Les femmes qui dépendent des ressources naturelles seront affectées de manière négative par leur dégradation car cela les empêchera d'accomplir leurs rôles et accroîtra la quantité de temps et d'énergie qu'elles devront déployer pour les assumer (Agarwal, 1989). Par exemple, dans certains cas, la coupe à blanc des forêts communales pour la production agricole et la foresterie commerciale a réduit l'accès des femmes aux produits forestiers et les a contraintes à couvrir des distances plus longues pour se procurer des produits pour leur subsistance et le commerce.

Dans l'étude qu'ils ont faite des relations que les femmes entretiennent avec la nature, certains chercheurs ont établi un lien entre la dégradation de la nature et la violation des droits des femmes. Shiva (1989: 47), l'une des auteurs écoféministes les plus influentes, affirme notamment que « les femmes et la nature sont intimement liées au même titre que le sont leur domination et leur libération ». Parallèlement, plusieurs autres écoféministes avancent l'hypothèse que les femmes, en raison de leur proximité avec la nature et des relations intuitives qu'elles entretiennent avec cette dernière, nouent une relation positive avec l'environnement sauf si la pauvreté les oblige à agir autrement. Ces arguments sont étayés par la manière dont les femmes ont mené les mouvements environnementalistes ou par leur participation active à ces derniers. Le mouvement « Local 1 » aux États-Unis, mené par Judi Bari, a cherché à unir les forestiers et environnementalistes pour élaborer des pratiques de foresterie durable, introduisant une perspective féministe ouvrière à l'écologie radicale (Shantz, 2002). Parallèlement, le très influent mouvement Chipko au Jakeshwar Shiksan Sangsthan (JSS) a été créé par des femmes ayant pris conscience du rapport qui existe entre la déforestation et les inondations et glissements de terrain fréquents et qui l'ont utilisé pour aborder les questions liées à l'équité dans le partage des ressources (Carr-Harris, 1991).

Face à ces mouvements et hypothèses, plusieurs organismes de développement ont insisté sur le rôle des femmes en proposant des scénarios bénéfiques à tous présumés satisfaire simultanément les intérêts des hommes et des femmes et d'atteindre les objectifs de conservation environnementale (Jackson, 1994). D'autres prétendent qu'à trop insister sur l'étroite dépendance des femmes vis-à-vis des ressources naturelles et sur leur rôle de « victimes » de la dégradation environnementale, on risque de favoriser l'hypothèse simpliste selon laquelle l'amélioration de l'environnement sera directement bénéfique aux femmes. À cet égard, Leach (1992:12) souligne les dangers d'envisager de manière étroite et statique le rôle des femmes en relation avec la nature. Elle insiste sur le fait que les relations que les femmes entretiennent avec leur environnement, tout comme les hommes, sont modelées par des processus sociaux et économiques spécifiques et que leurs intérêts et opportunités changent en fonction des relations qu'elles entretiennent avec les hommes et entre elles (voir également Burley, 2001). Elle remet en question l'hypothèse voulant qu'il existe une relation spéciale entre les femmes et la nature et prétend que cette hypothèse peut avoir un effet négatif sur la durabilité et l'équité dans la conception et la mise en œuvre des projets. Également critique de l'analyse écoféministe, Agarwal (1992) propose une autre perspective du nom d'« *environnementalisme féministe* ». Agarwal prétend que l'étude des « relations que les hommes et les femmes entretiennent avec la nature doit tenir compte de leur enracinement dans la réalité matérielle », laquelle comprend nécessairement les questions de classe, de caste, de race et de différences entre les sexes.

Le régime foncier joue un rôle important dans les activités des femmes et dans les décisions concernant l'utilisation des ressources naturelles. Rocheleau (1988) montre que les femmes comptent sur la vente des fruits des arbres des terrains communaux parce qu'elles n'ont pas

accès aux arbres cultivés sur les terrains privés. Par ailleurs, l'absence de droits d'occupation sur les terres, les arbres et leurs produits limite les débouchés s'offrant aux femmes et la motivation nécessaire pour que celles-ci s'investissent dans la gestion environnementale (Fortmann et Bruce, 1991). L'hypothèse courante voulant que les femmes se préoccupent des cultures agroforestières ne tient pas compte du manque à gagner causé par la renonciation à cette activité, ni des droits de propriété établis en fonction du sexe (Leach, 1991). Les projets fondés sur cette hypothèse ont échoué car les femmes ne peuvent s'occuper des arbres sans compromettre leurs autres responsabilités (Rocheleau, 1990). De même, d'autres études ont révélé que les décisions sur la préservation des arbres ne sont pas les mêmes pour les hommes et pour les femmes (Leach, 1992). Dans bien des cas, les propriétaires de plantations de sexe masculin conservent le contrôle décisionnel sur les arbres à préserver, ce qui se solde très souvent par la coupe des arbres cultivés par les femmes. En Sierra Leone, bien que des cultures lucratives soient assujetties à un régime foncier individuel fournissant aux femmes un accès sûr et pratique à leurs ressources, les agriculteurs de sexe masculin ont souvent détruit les arbres, les fruits et graines qu'ils portaient n'étant collectés que par leurs épouses (*ibid.* : p. 21). Par ailleurs, la mise en place de l'interdiction de chasser dans les parcs protégés a également eu des conséquences négatives pour les femmes (Tiani *et coll.*, 2005). La réduction significative de la possibilité pour les femmes de vendre ouvertement les produits de la faune s'est soldée par le transfert de cette activité aux hommes en raison du caractère plus clandestin du marché (*ibid.*).

Un autre débat important concerne le manque de participation des femmes dans la conception et la mise en œuvre des projets de foresterie. Plusieurs études soulignent le manque de stratégies appropriées pour améliorer la participation des femmes aux projets de foresterie. L'étude de Mishra-Panda (2001\*) étudie les liens entre les hommes et les femmes et la foresterie et fait remarquer que la plupart des institutions forestières des pays en développement sont dominées par les hommes. Dans cet article, elle propose un cadre qui pourrait servir de guide pour évaluer la prise en compte des besoins propres à chaque sexe dans la gestion forestière, de manière à encadrer des directives politiques et renforcer la capacité des institutions à faire face à cette problématique. Plusieurs voix se sont néanmoins élevées pour critiquer les tentatives d'institutionnaliser la participation des femmes, laquelle s'est soldée par l'application de cadres standardisés en matière de relations hommes-femmes.

Certains projets de foresterie sociale et communautaire ont été vivement critiqués pour leur parti pris liés au sexe, malgré l'attention qu'ils portaient à la spécificité des sexes. Agarwal (1986), par exemple, analyse la manière dont les espèces d'arbres choisies pour les plantations reflètent souvent les préférences des gardes forestiers ou des hommes plutôt que des femmes. Dans un même ordre d'idées, Leach (1992) prétend que l'attention accordée à la spécificité des sexes se traduit souvent par une tendance à traiter les femmes comme de la main-d'œuvre bon marché pour atteindre les objectifs des projets de foresterie sociale qui ne servent pas véritablement leurs intérêts.

L'absence de participation effective des femmes dans le développement et la mise en œuvre des projets de foresterie de développement rural a dans bien des cas débouché sur une répartition inégale des revenus au détriment des femmes, et plus particulièrement des femmes pauvres (Skutsch, 1986). Agarwal (2002) souligne que les indemnités en espèces versées aux hommes par les groupes de foresterie communautaire sont rarement partagées équitablement au sein de la famille, si tant est qu'elles le soient. Une situation comparable a été observée concernant la répartition des fonds obtenus par les groupes d'usagers communautaires à l'issue de la vente des produits forestiers. La répartition de ces revenus se limite souvent aux membres

du groupe, sans tenir compte de la représentation effective des femmes, et plus particulièrement des femmes issues de foyers pauvres.

Le projet de foresterie Népal-Australie (NAFP) s'est attaché à résoudre la question de la participation des femmes en mettant en place un programme spécifique « Femmes et foresterie » et une stratégie d'intégration ciblée. Cette stratégie a cherché à intégrer les femmes et à institutionnaliser leur participation aux projets de foresterie au niveau communautaire et au niveau de la gestion du projet. Dans son évaluation, Siddiqi (1989) souligne l'inadéquation de la conceptualisation et de l'organisation de cette stratégie. Il démontre que bien que la participation des femmes ait été intégrée dans une certaine mesure aux activités régulières du NAFP, « les femmes étaient "invitées" à participer mais nullement encouragées à le faire ». Cela était en partie dû à un manque de compréhension de la situation à laquelle les femmes des régions rurales étaient confrontées et en partie à un manque d'expérience de cette question.

Le rapport de Williams (1992a\*) sur les stratégies de nature à promouvoir la participation des femmes aux activités de foresterie en Afrique étudie les obstacles à la participation des femmes : mobilité restreinte, accès restreint aux ressources, absence de droits de propriété sur la terre et les arbres, absence de capital humain et de capital économique et organisation limitée des femmes. Elle identifie par ailleurs d'autres obstacles à leur implication comme la participation limitée des femmes aux processus décisionnels, les croyances culturelles et les tabous, la domination des hommes sur les femmes. Williams (1992b\*) prétend qu'il est possible de donner aux femmes les moyens d'avoir accès aux ressources et d'exercer un plus grand contrôle sur ces dernières. Elle explique que les pouvoirs publics devraient réexaminer les conséquences de leurs politiques sur la problématique hommes-femmes et devraient adapter leurs politiques générales en matière de développement, d'éducation et de régime foncier de manière à répondre plus étroitement aux besoins des femmes.

Enfin, la contribution peut-être la plus importante que le débat sur la spécificité des sexes a apportée à la foresterie de développement rural a été de mettre en lumière l'importance du pouvoir. Le manque de compréhension des relations de pouvoir dans les environnements fortement marqués par les différences hommes-femmes s'est soldé par la domination de certains groupes d'intérêts et la répartition inégale des coûts et revenus au sein des communautés. Par exemple, Pierce-Colfer (2005) dans son travail sur le Népal explique comment certaines élites locales dominant fréquemment la gestion forestière communautaire, souvent avec la collaboration des responsables forestiers de district et d'une manière fortement hiérarchisée, empêchant la participation de groupes marginalisés comme les femmes. L'article de Skutsch (1986) analyse les relations de pouvoir dans le secteur forestier et dresse un parallèle avec les inégalités d'accès et de participation dont les femmes sont victimes. Il apparaît par conséquent que la compréhension des relations de pouvoir dans la communauté et à l'extérieur est impérative pour envisager l'aménagement d'espaces où les hommes et les femmes peuvent définir leurs intérêts et chercher à les satisfaire.

Remarque : Les références marquées d'un astérisque (\*) figurent dans la Collection « Littérature grise » du Programme Environnement et politique forestière de l'ODI : [www.odifpeg.org.uk/publications/greyliterature](http://www.odifpeg.org.uk/publications/greyliterature)

## Références :

Agarwal, B. (1986) *Cold hearts and barren slopes. The Woodfuel Crisis in the Third World*. Zed Books: London.

Agarwal, B. (1989) Rural women, poverty and natural resources: sustenance, sustainability and struggle for change. *Economical and Political Weekly*, XXIV (43): 46-65.

Agarwal, B. (1992) The gender and Environment Debate: Lessons from India. *Feminist Studies*, 18: 119-158.

Agarwal, B. (2002) The hidden side of group behaviour: a gender analysis of community forestry in South Asia in Heyer, J., Stewart, F. and Thorp, R. (eds.) *Group behaviour and development: is the market destroying the cooperation?* Oxford University Press: New York, pp: 185-208.

Burley, J. (2001) Women in forestry and forest research. *International Forestry Review*, 3:64-68.

\*Carr-Harris, Jill (1991) A case Study of Jakeshwar Shikshan Sansthan: Changes in the hill economy forest cover and status of women in Dasholi Block, Garhwal, Uttar Pradesh. Prepared for the ILO workshop 'women and wasteland development', New Delhi, 9-11 Jan 1991.

FAO (2006) Gender and forestry website [online], Available from: <http://www.fao.org/gender/en/fore-e.htm> [Accessed 07.03.2006].

Fortmann, L. and Bruce, J. W. (1991) You've got to know who controls the land and trees people use: gender, tenure and the environment. Centre for Applied Social Sciences, University of Zimbabwe.

Jackson, C. (1994) Gender analysis and environmentalisms in Redclift, M. and Benton, T. (eds) *Social theory and the global environment*, Routledge: London.pp: 113-149.

Leach, M. (1991) Engendering environments: understanding natural resource management in the West African forest zone. *IDS Bulletin*, 22.

Leach, M. (1992) Gender and the Environment: traps and opportunities, *Development in practice*, 2: 12-22.

\*Mishra-Panda, S. (2001). A Framework for Assessing Gender Sensitivity in Forest Management Policy and Practices. Working Paper 158, Institute of Rural Management, Anand.

Pierce Colfer, C. J. (2005) The Struggle for equity in forest management in Pierce Colfer, C. J. (ed.) *The Equitable Forest: diversity, community and resource management*. Resources for the Future Press: USA.

Rocheleau, D. (1988) Women, trees and tenure: implications for agroforestry in Fortmann, L and Bruce, J. W. (eds.) *Whose Trees? Proprietary dimensions of forestry*. Westview Press: Boulder.

Rocheleau, D. (1990) Gender complementarity and conflict in sustainable forestry development: a multiple user approach, Paper presented to IUFRO World Congress Quinquennial Montreal.

Sayers, J. (1982) *Biological politics: feminist and anti-feminist perspectives*. Tavistock Publications: London.

Seeley, J. (2001) Women in forestry and forest research- a response. *International Forestry Review*, 3: 69-70.

Shantz, J. (2002) Judi Bari and the Feminization of "Earth First!": the convergence of class, gender and radical environmentalism. *Feminist Review*, 70: 105-122.

Shiva, V. (1989) *Staying Alive: Women, Ecology and Development*. Zed Books: London.

\*Siddiqi, N. (1990) Women in Forestry (Part II): NAFFP with a Difference. Nepal Australia Forestry Project (NAFFP).

\*Skutsch, M (1986) Women's access in Social Forestry: a Guide to Literature.

Tiani, A., Akwah, G. and Nguiebouri, J. (2005) Women in Campo Ma'an National Park: uncertainties and adaptations in Cameroon in Pierce Colfer, C. J. (ed.) *The Equitable Forest: diversity, community and resource management*. Resources for the Future Press: USA, pp:131-149.

\*Williams, Paula J. (1992a) Women, Trees and Forests in Africa - A Resource Guide. Environment Liaison Centre International (ELCI), Nairobi, Kenya.

\*Williams, Paula J. (1992b) Women's Participation in Forestry Activities in Africa: Project Summary and Policy Recommendations. Environment Liaison Centre International (ELCI), Nairobi, Kenya.

30/03/06